

Convocation du 29 mars 2023

### **Délibération 2023-02-02**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à 11h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Alain Sicault, Pascal Doucet

Etaient excusés : Gil Averous, Jean-Yves Hugon, Nadine Bellurot

---

### **OBJET : APPROBATION du PROCES-VERBAL du COMITE SYNDICAL du 28 mars 2023**

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante.

En conséquence, je vous invite à approuver le procès-verbal du comité syndical du 28 mars 2023, et à adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay,

Considérant que le quorum est atteint, décide, à l'unanimité :

**Article unique** : Le procès-verbal du Comité Syndical du 28 mars 2023, ci-annexé, est approuvé.

---

Certifié exécutoire  
Transmis à la préfecture le  
Publié affiché ou notifié le  
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Claude DOUCET.



Le secrétaire de séance,  
Pascal DOUCET